

Lutte contre les changements climatiques : Le Bénin dépose les armes

Le Bénin est un pays en voie de développement qui continue de subir l'épineux problème du déficit énergétique. Il est vrai que l'énergie est vitale pour une économie prospère. Mais, celle issue de l'exploitation des combustibles fossiles est reconnue par les scientifiques comme étant le principal secteur d'émission de gaz à effet de serre, et donc pas conseillée dans une dynamique du développement durable. Le Bénin, pour faire face au problème de déficit énergétique a donc choisi d'exploiter du gaz naturel à ses côtes.



Exemple du dispositif d'exploitation du gaz naturel au Bénin

Le 24 Juillet 2019, le pétrolier français Total a signé un double contrat avec le gouvernement béninois pour construire, exploiter et alimenter un terminal flottant d'importation de gaz naturel liquéfié au large des côtes béninoises.

Ainsi, le Bénin passe malheureusement outre les accords et conventions signés en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Une nouvelle qui surgit comme un vent redoutable et qui remet en cause tous les efforts consentis par la communauté internationale en la matière.

Pourtant, il n'est plus à démontrer les avantages des énergies renouvelables (le solaire, l'éolienne, les biocarburant etc..) qui s'offrent de nos jours aux différents pays pour pallier au problème de déficit énergétique. Alors, qui pourrait bien imaginer que le Bénin, un pays en voie de développement et signataire de plusieurs accords et conventions pour la lutte contre le réchauffement climatique par la transition énergétique, rebrousse chemin. Autrement dit, le gouvernement béninois encourage par cet accord l'extraction du gaz naturel pour se nourrir en électricité. Il vient de faire un revirement spectaculaire dans sa dynamique pour le développement durable.



Exemple du fonctionnement de l'équipement d'exploitation du gaz naturel

Conséquences environnementaux de l'exploitation du gaz naturel

Le gaz naturel est l'un des combustibles fossiles non renouvelables dont l'usage n'est plus recommandé non seulement à cause de sa non durabilité mais aussi des énormes risques environnementaux que son exploitation présente. Il est extrait de roches sédimentaires avec une combustion qui revient à rejeter dans l'atmosphère du carbone resté sous la terre expliqueront les spécialistes.

Pour Jacques Agumon Expert Changement climatique, le Bénin est dans de beau drap dans cette affaire. Pour lui, accepter

d'être consommateur d'un tel combustible, c'est balayer du revers de main les accords signés en matière de lutte contre les changements climatiques. Car, poursuit-il, chaque étape de l'exploitation du gaz naturel entraîne des émissions de gaz qui renforcent l'effet de serre dans l'atmosphère. Or, l'effet de serre du méthane principal composant du gaz naturel est plus de vingt (20) fois supérieur à celui du CO₂ a-t-il ajouté.

À ces effets, le jeune chimiste béninois Nassirou L. AMADOU, renchérit que la probabilité d'une contamination des côtes béninoises par des fuites de gaz est élevée. Par ailleurs, il appuie son argumentation sur un exemple du gaz biométhane issu de la fermentation des déchets organiques (d'origine agricole ou urbaine) dans un méthaniseur comme une alternative sûre qui pourra permettre la maîtrise des déchets ménagers devenus trop insupportable et en retour procurer de l'énergie durable aux ménages. Il a profité pour exhorter le gouvernement à retirer ce projet écocide et à aller vers les énergies vertes et renouvelables.

Et si le gaz naturel s'épuisait ? Comment allons nous faire, s'interroge un citoyen.

Monsieur Roger Houessou résidant dans la commune d'Abomey Calavi, commune qui héberge la centrale électrique de Mari Gléta où huit (08) turbines à gaz attendent le fameux gaz naturel, déplore que l'option ne soit pas mise sur l'énergie solaire ni éolienne tout en s'interrogeant « *Et si le gaz naturel s'épuisait ?*, *Comment allons nous faire* ». Pour ce dernier, il est de l'intérêt des politiques de nous choisir des projets d'énergie durables que nous présenter souvent de l'archaïque.



Vue du ciel de la centrale thermique de Maria Gléta dans la commune de Abomey Calavi

Le Bénin pourra il atteindre les objectifs du développement durable d'ici 2030, avec ce revirement ?

Pendant que les scientifiques du GIEC démontraient dans un rapport la grande responsabilité du secteur énergétique en particulier l'exploitation du pétrole et du gaz, l'Agence Internationale de l'Energie dans son scénario de référence établit aussi que la production de gaz naturel devra augmenter de 1350 milliards de mètres cubes entre 2006 et 2030. Pour un monde durable et prospère, il va falloir réorienter les objectifs vers une transition énergétique verte et pour cela les regards sont une fois encore tournés vers les décideurs politiques.

Megan Valère SOSSOU